

Donations déguisées et indirectes

Les enjeux fiscaux de la requalification des opérations patrimoniales.

Vos clients réalisent des opérations patrimoniales ou professionnelles sans toujours mesurer le risque de requalification en donation : une qualification erronée expose à un rappel de droits, des pénalités significatives et un risque pénal.

Cette formation vous donne les outils pour détecter et qualifier avec précision les opérations à risque, maîtriser leur traitement fiscal, chiffrer l'exposition du client et construire une stratégie de défense argumentée face à un contrôle, y compris sur le terrain de l'abus de droit.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Qualifier une opération patrimoniale au regard des notions de libéralité, donation indirecte et donation déguisée en mobilisant les critères juridiques et les indices retenus par la jurisprudence et le Comité de l'Abus de Droit Fiscal (CADF).
- Déterminer le traitement fiscal applicable en calculant la base taxable, les droits de mutation, le rappel fiscal et les pénalités encourues.
- Construire une stratégie de sécurisation ou de défense face à un contrôle en s'appuyant sur les règles de preuve, de prescription et les risques procéduraux liés à l'abus de droit.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé :

Conseillers en gestion de patrimoine - juriste-fiscaliste - Experts-comptables - Avocats - Notaires

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale ou continue en droit, comptabilité, fiscalité, finance ou gestion de patrimoine

Moyens matériels requis : La formation à distance nécessite : un ordinateur (ou tablette) équipé d'une connexion internet stable, d'un navigateur à jour et d'un accès à l'application Microsoft Teams (lien de connexion transmis avant la session). Une paire d'écouteurs ou un casque est recommandée pour un meilleur confort d'écoute.

CONTENU DE LA FORMATION

INTRODUCTION — LIBERALITES ENTRE VIFS : REPERES POUR LA QUALIFICATION

- Rappels sur les libéralités entre vifs : donation et don manuel.
- Les trois notions à distinguer : donation indirecte, donation déguisée, don manuel.

PARTIE 1 — QUALIFICATION JURIDIQUE : DETECTER ET ANALYSER

- La donation indirecte : définition, supports, conditions et typologies.
- La donation déguisée : critères d'analyse et typologies de montages.
- Les mécanismes de dissimulation et les indices factuels retenus en pratique
- Check-list des signaux d'alerte et grille de qualification.

PARTIE 2 — REGIME FISCAL : FAIT GENERATEUR, LIQUIDATION ET RAPPEL

- Fait générateur, base d'évaluation et liquidation des DMTG
- Le rappel fiscal : conditions, assiette, conséquences pour le client.
- Chiffrage du risque global

PARTIE 3 — CONTROLE, PREUVE ET STRATEGIE DE DEFENSE

- Détection par l'administration fiscale
- L'abus de droit et le mini-abus de droit depuis 2020
- Prescription : point de départ, interruptions et cas d'allongement pour les donations occultes.
- Plan de sécurisation : questions à poser, pièces à obtenir, rédaction des actes.

DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

1 journée — 7 heures | Webinaire Teams |

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription par e-mail ou via le site internet www.think-twice.fr

La confirmation d'inscription est adressée dans un délai de 48 heures ouvrées.

La convention de formation est transmise au plus tard 7 jours avant le début de la session.

Délai de rétractation : 14 jours pour les prestations achetées à distance (particuliers).

Pour les professionnels, se référer aux conditions de la convention de formation.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Distanciel en webinaire synchrone (Teams)
- Pédagogie praticienne : apports techniques structurés, illustrés de jurisprudences récentes et de situations réelles. Cas pratique traités tout au long de la journée.
- Supports remis aux participants via leur espace LearnYBox
- Échanges et questions-réponses entre participants et intervenants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont mesurés en trois temps :

- Quiz de positionnement avant le démarrage de la session
Identification du niveau de connaissance des participants et ajustement pédagogique si nécessaire.
- QCM d'évaluation finale à compléter sur la plateforme LearnYbox
Vérification de l'acquisition des compétences et remise d'une attestation de formation.
- Enquête satisfaction bénéficiaire à +90 j.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Think Twice s'engage à adapter ses formations aux besoins spécifiques des participants en situation de handicap. Tout besoin d'aménagement doit être signalé au moment de l'inscription ou via le questionnaire d'analyse de besoin et de positionnement.

La référente handicap est **Marie-Caroline Blanc** — marie-caroline@think-twice.fr

TARIFS

650 € HT par participant (TVA au taux de 20%).

INTERVENANTS

Muriel Vigie — *Avocate fiscaliste*

Fondatrice du cabinet Muriel Vigie Avocat | Chargée d'enseignement Master droit fiscal appliqué - Univ. Paris Dauphine | Ancienne inspectrice principale des finances publiques.

CONTACT – ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Référente pédagogique & administrative : Muriel VIGIE

- Email : muriel@think-twice.fr
- Téléphone : 07 89 00 06 65
- Site internet : www.think-twice.fr

THINK TWICE SAS

RCS Aix-en-Provence – 106 580 947

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la région Paca n°93132529013.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat